

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE FORESTIERE

du MONT FORCHAT

ASL2F

Thonon Agglomération

81, place de la Mairie

74550 PERRIGNIER

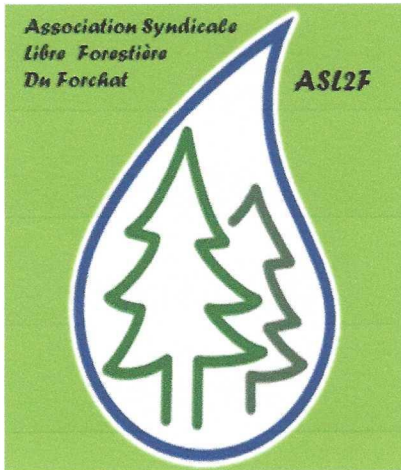
Contact mail : info@aslf.fr

Tel : 06 08 83 98 70

Site internet : <https://www.aslf.fr>

Identifiant SIREN : 752 932 954

Identifiant SIRET du siège : 752 932 954 00031



**Compte rendu de
L'Assemblée Générale
14 Novembre 2025
Tenue à Draillant**

Ordre du jour

- Remerciements
- Rappel des objectifs de l'ASL2F
- Compte rendu moral
- Nouvelle organisation de l'ASL2F (Conventions)
- Compte-rendu des comptes 2025 et prévisions 2026
- Compte-rendu d'activité 2025 et prévision 2026 des chantiers de coupe et plantations (carnet de bord)
- Renouvellement du comité
- Votes
- Présentation CNPF/UFP
- Présentation projet de site ENS du Mt Forchat par Marie-Pénélope Guillet
- L'entracte René Adam

Questions diverses

Remerciements :

- ❖ à la commune de Draillant
- ❖ aux membres bénévoles du comité de l'AS2F
- ❖ à Thomas Lathuraz du CRPF
- ❖ à Marie-Pénélope Guillet de Thonon Agglomération
- ❖ à Nicolas Trela et Benjamin Richard gestionnaire forestier (Gestionnaires Forestiers des Alpes)
- ❖ à la Société Parker mécène de notre association

Ainsi qu'à nos partenaires :



THONON
agglomération



Pour cette AG :

-Secrétaire de séance : Marie-Thérèse Chevallet

-Vérificateur aux comptes : Éric Moichon

Feuille de présence :

Nombre d'adhérents inscrits :	136
Nombre totale de voix (de l'ASL2F) :	223
Nombre de votants (présents et pouvoirs) :	48
Nombre de voix exprimées :	89

Le quorum n'est pas atteint, l'AG attend donc la demi-heure prévue pour commencer, sachant que 1/3 des voix est nécessaire.

Déroulement de l'AG :

Le président accueille l'assemblée et remercie Monsieur le Maire de Draillant pour la mise à disposition de sa salle communale.

Il explique le sens du nouveau logo de l'ASL : ASL2F en remplacement de ASL2FVH pour Association Syndicale Libre Forestière du Forchat

Il présente les différents partenaires de l'ASL : Thonon-Agglomération, Communauté de communes de la Vallée Verte, le syndicat des Rocailles, le Centre national de la propriété forestière (CNPF), l'Union des forestiers privés de Haute-Savoie (UFP), le syndicat intercommunal de l'aménagement du Chablais (SIAC), la société Parker.

Il rappelle les objectifs de l'association :

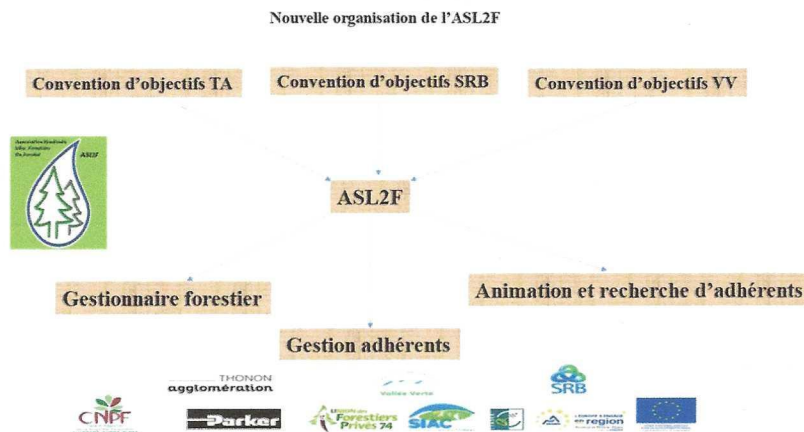
- **Gérer les parcelles forestières des petits propriétaires**
- **Protéger les captages d'eau**
- **Participer à la protection de l'environnement.**

RAPPORT MORAL

Le président explique les différentes démarches ayant abouti à l'extension de l'ASL à la Vallée Verte.

Une convention est en cours de signature avec Thonon Agglomération, une seconde convention sera signée avec la Vallée Verte et le SRB

Le président présente la nouvelle organisation qui en découle.



Un nouveau PSG est en cours de réalisation pour un coût de 6 000€. Il sera opérationnel pour 20 ans à partir de 2026.

En 2025, 2 600 m³ de bois ont été exploités, une grande partie étant du bois attaqué par les scolytes.

1,800 ha ont été plantés en espèces variées.

Objectifs pour 2026 :

Il faudrait atteindre 180 adhérents pour 350ha

Quatre réunions d'information seront organisées : 3 en Vallée Verte et une sur Thonon Agglomération.

Les travaux en forêt (coupes, entretien, plantations) se poursuivront en 2026 selon le PSG en vigueur et celui à venir

Un carnet de bord est disponible il rend compte de toutes les actions en cours.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

BUDGET

Le trésorier présente les 2 budgets.

Budget réalisé en 2025 et arrêté à ce jour

ASL FORESTIERE DU MONT FORCHAT

REALISE 2025

DEPENSES		RECETTES	
		decembre 24	20787,13
abondements	1 233,62 €	Participation agglomeration	
coupe environ 2600m3		cotisation cheques et virements	1 773,00 €
Adhesion UFP etAXA	818,28 €	Participation societe Parker	4 954,93 €
gestion forestiere psg	3 000,00 €	participation Comté des Alinges	350,00 €
Frais de banque et poste	117,85 €		
site internet	127,00 €		
matériel bureau	105,94 €		
Total	5 402,69 €	Total	27 865,06 €

Vie administrative (pour mémoire) 200,00 €

Fonctionnement (pour mémoire) 600,00 €

dec 25 22462,37

Budget prévisionnel pour 2026.

Budget prévisionnel 2026				
	Dépenses		Recettes	
	ASL2F	Thonon Agglo	VV+SRB	ASL2F (cotisations)
Fonctionnement				
Gestion Dropbox	504			504
Site internet	140			140
UFP + AXA	800			800
PEFC	350			350
Frais banque	50			50
Divers	300			300
Total	2144			2144
Aide au développement de l'ASL2F (TTC) CNPF				
Réunions d'information	3604	1030	2574	
Recherche nouveaux adhérents Fiches techniques	8237	3089	5148	
Chantiers massifiés	4118	2059	2059	
Accompagnement recherche financement	5148	2574	2574	
Publipostage	4400	2000	2400	
Total	25507	10752	14755	
Gestionnaire forestier (TTC) GF2A				
Partie fixe contractuelle (veille, visite, suivi PSG)	4400	4400	0	
Chantiers de coupe (10%+dossiers)	9820	7600	2220	
Chantiers de reboisement	0	0	0	
Abondement	7230	6600	630	
Total	21450	18600	2850	
Total général (TTC)	49101	29352	17605	2144

Les 2 budgets sont approuvés par l'assemblée.

COTISATIONS

L'ASL doit assurer financièrement son fonctionnement (contrainte de la convention d'objectifs).

Pour ce faire, il est nécessaire d'augmenter les cotisations payées par les adhérents : cotisations d'entrée et cotisations annuelles (prévision du fonctionnement de 2144 € en 2026).

Le président présente les nouveaux tarifs : cotisations et abondements versés lors des coupes de jardinage.

Cotisation d'entrée 2026	
Moins de 5000 m2	12 €
De 0,5 ha à 1 ha	17 €
De 1 ha à 2 ha	24 €
Plus de 2 ha	32 €

Cotisation annuelle 2026	
Moins de 5000 m2	7 €
De 0,5 ha à 1 ha	14 €
De 1 ha à 2 ha	22 €
Plus de 2 ha	30 €

Abondement coupes de jardinage : 15%

Plantations : Montage des dossiers d'aide, pas de participation de l'ASL ni des de TA , CCVV et SRB

Les nouveaux tarifs sont validés par l'assemblée.

Renouvellement du bureau :

Le président propose la liste ci-dessous :

Bernard Bechevet

Roland Piccot

Kevin Genoud Prachex

Pierre Genoud Prachex

Marie-Thérèse Chevallet

René Adam

Eric Moichon

Yvon Calvel

Yannick Neyroud

Romain Mathieu

Mairie de Brenthonne

Invités :

Thonon Agglo

Vallée Verte

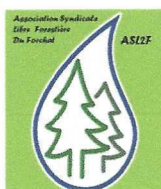
SRB

La liste est votée à l'unanimité.

Lors du prochain comité le président, les 2 vice-présidents, la/le trésorier et la/le secrétaire seront élus pour 2 ans. Thonon Agglo, la Vallée Verte et le SRB sont conviés aux comités.

Pour clore cette AG la parole est donnée à Marie-Pénélope Guillet responsable environnement à Thonon Agglo, à Thomas Lathuraz pour le CNPF et le gestionnaire, à Noël Gentric pour l'UFP et un diaporama de René Adam est présenté par Thomas Lathuraz.

Marie-Pénélope Guillet (TA) nous présente le projet de site ENS (Espace Naturel Sensible) du Mt Forchat qui est lancé par TA.



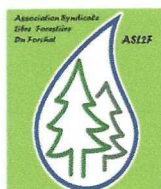
Contexte

De nombreuses activités : -> le tout au cœur d'un milieu naturel riche et diversifié (alpages, zones humides, forêt)

- pastoralisme
- exploitation de la ressource en eau
- exploitation forestière
- randonnée dont véhicules à moteur
- pratique du parapente
- équitation et ski de fond
- camping-caravaning
- restauration
- ...

⇒ **de multiples enjeux :**

- protection de la ressource en eau stratégique pour l'agglomération
- gestion durable de la forêt
- maintien du pastoralisme
- préservation des milieux naturels
- organisation/règlementation des activités touristiques
- aménagement d'infrastructures d'accueil



Labellisation Espace Naturel Sensible (ENS)

Labellisation ENS = outil départemental, technique, financier et foncier pour gérer des espaces naturels

Offre un **espace de dialogue** (comité de site) piloté par la collectivité

Comité de site -> de multiples acteurs :

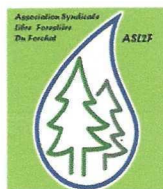
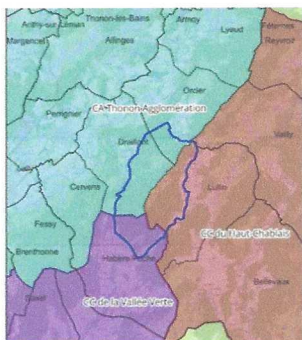
- collectivités (CD 74, Thonon Agglo, CCHC, CCVV, SRB...)
- acteurs de l'environnement (ASTERS, Fédération de chasse...)
- acteurs socio-économiques (exploitants, ONF, ASL du Forchat, CRPF, OT, accompagnateurs en montagne...)
- services de l'Etat

Le projet s'inscrit dans le **Contrat Haute-Savoie Nature 2024-2027** signé entre le CD 74, Thonon Agglomération et d'autres acteurs en 2024





Périmètre



Diagnostic – Enjeux – Objectifs – Actions (accompagnement par Biotope sur 2024 -2026)

Enjeux :

- milieux ouverts et semi-ouverts, zones humides, milieux boisés
- ressource en eau
- accueil et sensibilisation du public

Alpages de Très-le-Mont et Trécout -> inventaires écologiques 2025 (groupement Ecosystémic) : habitats naturels et semi-naturels, flore, chiroptères, oiseaux, papillons de jour et de nuit, odonates, libellules, orthoptères (criquets, sauterelles et grillons)

1^{ères} propositions d'actions (suite ateliers 30/09 et inventaires) :

- mise en œuvre d'un plan de circulation
- installation de panneaux
- soutien à l'ASL du Forchat
- mise en œuvre d'une charte de bonnes pratiques sylvicoles
- intégration des enjeux du site dans les futurs aménagements forestiers (ONF)
- mise en œuvre d'îlots de sénescence
- lutte contre la flore invasive (solidage)

-> Plan d'actions à établir pour début 2026



Thomas Lathuraz (CNPF) présente le travail du CNPF pour rechercher de nouveaux adhérents. Sur 2025 14 nouveaux adhérents pour 104 parcelles et 60 ha supplémentaires ont été démarchés. Le travail de terrain du CNPF est indispensable pour le développement de l'association. L'expertise technique est un atout stratégique de l'ASL. Il présente le carnet de bord du gestionnaire forestier pour faire le bilan 2025 et présente l'esquisse du programme de 2026.

Noël GENTRIC (UFP) présente l'UFP et fait part des avantages liés à l'adhésion à cette structure pour les adhérents de l'ASL2F (interlocuteur des politiques et des administrations). Cette structure nous accompagne dans notre développement et pour la protection des propriétaires.

Diapositives de René Adam

René Adam propriétaire forestier et membre du bureau nous a concocté pour la fin de cette AG chargée un montage de photos de différents insectes qui a été présentée par Thomas. Bravo pour ce panorama de libellules et autres insectes qui fourmillent encore dans nos contrées.

L'AG se termine à 19h30.



Bernard Beduet
Président ASLZF